

Kant et le projet inachevé de l'ONU

Page B 6



Charlevoix, la région-casino

Page B 5



PERSPECTIVES

Le point de mire

Le Québec est redevenu incontournable tant pour les conservateurs que pour les libéraux fédéraux

Jean Chrétien avait donné un répit aux Canadiens. Contrairement à ses deux prédécesseurs, il ne s'était pas présenté devant l'électorat avec une promesse constitutionnelle quelconque, et encore moins avec l'ambition d'amadouer le Québec sur ce front. Cette période de dormance a pris fin le 23 janvier dernier. Avec l'élection de Stephen Harper et la déconfiture libérale en sol québécois, la province a repris sa place au cœur des débats à Ottawa.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les politiciens fédéraux recommencent à se chamailler à propos du Québec et, cette fois, le Bloc québécois n'y est pour rien. Le Parti conservateur et le Parti libéral ont chacun leurs raisons de convoiter la province. Les bleus y voient le passage obligé pour gagner une majorité, les rouges, pour reconstruire leur formation.

Le discours du Trône cette semaine en a fait sourciller plusieurs sur la colline parlementaire. Dans un document d'à peine 12 demi-pages, deux paragraphes complets ont été consacrés au Québec, mais rien de spécifique aux autres provinces, si ce n'est une promesse d'en respecter les gouvernements.

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Quatre députés libéraux — dont trois ex-ministres — ont déploré cet accent trop prononcé sur la question québécoise. Ralph Goodale et Joe Volpe, deux candidats putatifs à la succession de Paul Martin, ont critiqué cette vision tronquée du pays, tandis que Dan McTeague s'est opposé à l'octroi d'un droit de parole au Québec à l'UNESCO. Mais la palme des commentaires les plus sentis est revenue à Wayne Easter, ex-solliciteur général.

«Le premier ministre essaie trop fort de satisfaire le Québec, a-t-il dit jeudi. Notre pays est plus que la

somme de ses régions. Le premier ministre semble oublier l'intérêt national. Je crois qu'il s'aventure sur un terrain dangereux. Il veut clairement consolider ses appuis au Québec pour des raisons politiques, mais un premier ministre doit s'occuper de tout le pays.»

Ces déclarations, largement reprises dans les médias francophones, ont fourni aux conservateurs l'occasion de se faire du capital politique. Les cinq ministres québécois de Stephen Harper ont convoqué une conférence de presse pour reprocher au PLC son incompréhension du Québec. «Durant le temps du passage des libéraux au pouvoir, on a vu soudainement une montée de la souveraineté», a rappelé le ministre des Transports, Lawrence Cannon.

Plus tard, à la période de questions, le gouvernement a orchestré une mise en scène: le député conservateur de Charlesbourg, Daniel Petit, a demandé au premier ministre ce qu'il pensait «de l'attitude arrogante des libéraux envers le Québec». «Après le



scandale des commandites, il est essentiel que le nouveau gouvernement tente de rebâtir l'image du fédéralisme au Québec», a répondu Stephen Harper. Le chef intérimaire libéral, Bill Graham, a été obligé de se dissocier des propos de ses députés. «Les individus sont prêts à exprimer leur point de vue. Ils vont être jugés eux-mêmes sur ça.»

Course libérale

C'est que la reconstruction du PLC, que les militants appellent de tous leurs vœux, passera par une reconstruction du parti au Québec, où son image a été le plus ternie par le scandale des commandites. «Le prochain chef du Parti libéral devra nécessairement s'attaquer à la réorganisation du parti au Québec», explique une personne dans l'entourage de Belinda

Stronach, laquelle s'est désistée de la course cette semaine.

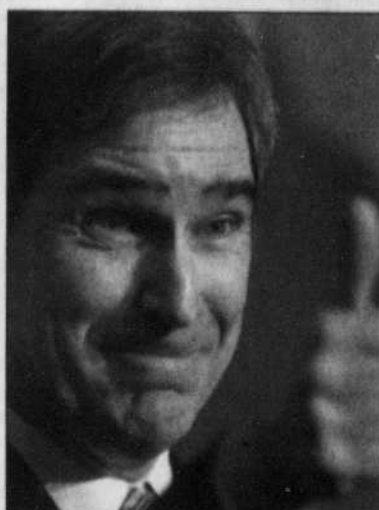
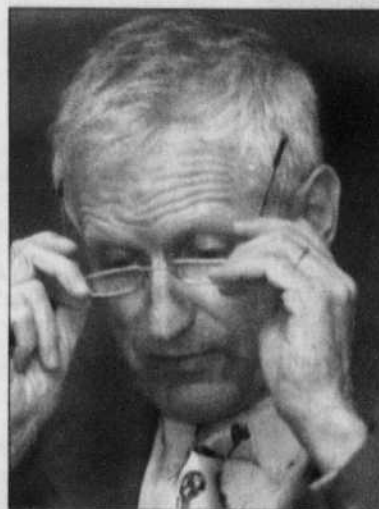
Mme Stronach a expliqué son désistement par les règles archaïques, selon elle, régissant la course à la chefferie. Elle s'oppose à ce que les militants de chaque circonscription élisent, non pas le chef, mais les délégués qui, eux, détiendront un droit de vote au congrès. Elle déplore surtout les mécanismes divers qui ralentissent le recrutement de nouveaux membres. Sheila Copps avait elle aussi reproché à l'équipe de Paul Martin ses manigances pour restreindre l'accès aux formulaires d'adhésion en 2003.

Dans l'entourage de Mme Stronach, on estime que le Parti libéral a besoin d'air frais. «L'arrivée récente de Belinda Stronach au parti n'était

pas perçue comme un handicap, mais plutôt comme un atout, explique une source. Les gens sont écartés des clubs des vieux de la vieille au sein du parti. Le PLC est à la croisée des chemins: ou bien on continue sur la même lignée, ou alors on fait entrer de nouvelles personnes.»

L'ex-ministre libéral Lloyd Axworthy aurait appelé Mme Stronach tout de suite après sa conférence de presse jeudi pour la féliciter d'avoir dit tout haut ce que bien d'autres libéraux pensent tout bas et aurait ajouté qu'il était prêt à l'appuyer dans sa tentative de faire changer les choses. Les députés Diane Marleau et Hedy Fry l'auraient imité.

Ainsi, si les journalistes se sont montrés sceptiques quant aux raisons invoquées par Mme Stronach



ARCHIVES LE DEVOIR
Trois des principaux candidats à la direction du PLC qui s'amorce: Stéphane Dion (en haut), John Godfrey (au centre) et Michael Ignatieff (en bas).

pour jeter l'éponge, il semble que la politicienne ait touché une corde sensible. Toutefois, elle exagère peut-être un brin quand elle soutient que la piètre qualité de son français ne l'a pas découragée. «Ce n'est pas à cause de mon français. Y'é mieux que vous ne le pensez [sic]», a-t-elle dit. Beaucoup dans le parti trouvent en effet impensable que le prochain chef libéral ne participe pas, comme Preston Manning à une autre époque, au débat des chefs en français.

Stéphane Dion et Michael Ignatieff, qui se sont tous deux lancés dans la course hier, ont compris que les militants garderaient le Québec à l'esprit au moment de choisir leur chef.

VOIR PAGE B 2: OTTAWA



Améliorez vos perspectives de carrière.

Réalisez votre potentiel et allez de l'avant grâce aux programmes d'études à temps partiel et cours du soir crédités offerts dans les disciplines suivantes :

- ▶ Comptabilité
- ▶ Fiscalité et Trésorerie-finances
- ▶ Commerce électronique et Systèmes d'information
- ▶ Commerce international
- ▶ Gestion de la santé et Services sociaux
- ▶ Gestion des ressources humaines
- ▶ Gestion de la production
- ▶ Relations publiques
- ▶ Leadership
- ▶ Marketing
- ▶ Transport et logistique
- ▶ Traduction

La date limite pour présenter votre demande d'admission aux programmes : 1^{er} juin pour l'automne 2006



PERSPECTIVES



Jean Dion

Une excellente idée

Un gars qui veut qu'on arrête de l'achaler avec ça fait dire que lorsque vous lisez «Dion candidat à la direction du Parti libéral du Canada», il ne s'agit vraiment pas de lui.

«Certes, j'ai été approché. Je pense que les libéraux fédéraux sont assez mal pris pour ça. Mais comme je suis un être d'obscurité, qui affectionne les questions pas claires et les réponses qui le sont encore moins, on a dû oublier ça», a commenté le gars, qui se trouvait en compagnie d'une personne qui l'accompagnait. «En outre, si je suis un trudeauiste de stricte obédience, c'est parce que Trudeau, apprend-on, a été séparatiste dans sa jeunesse mais n'en a jamais parlé à personne par la suite. Non que je sois séparatiste ni que je ne le sois pas (je me comprends). C'est juste que j'adore changer d'idée sans en parler en personne. D'ailleurs, à bien y penser, ce poste de chef du Parti libéral, ça pourrait peut-être m'intéresser.»

Mais finalement, après une période de réflexion, le gars a conclu provisoirement que ça ne lui tentait pas. «On sait que dans le langage dégoulinant de bullshit de la politique, quand quelqu'un se dit "en période de réflexion", il est en train de téléphoner à tout le monde pour voir qui l'appuie et voir s'il n'y aurait pas possibilité de manigancer quelque chose pour que ceux qui ne l'appuient pas l'appuient, a-t-il commenté. Alors que moi, j'ai vraiment réfléchi. Et j'en suis arrivé au constat irréfutable que je voulais passer plus de temps avec ma famille, d'autant plus que je n'en ai pas, ce qui me permettra d'avoir la paix.»

Selon le gars, être chef peut être grisant, mais les inconvénients liés au poste sont énormes, surtout pour un gars. «D'abord, les gens racontent que si une femme n'est pas à votre place, c'est parce qu'elle est une femme, ce qui donne à laisser sous-entendre à demi-mots à peine couverts que vous n'avez eu la job que parce que vous êtes un homme. Ensuite, on se met à publier des photos et des caricatures de votre bedaine et à conjecturer à propos de votre poids, une chose que personne n'aurait osé faire si vous aviez été une femme sous prétexte que cela eût constitué une forme de discrimination sexuelle fondée sur l'objectivation du corps, a déclaré le gars.

«En plus, vous devez surveiller tout ce que vous dites afin d'être bien certain de ne rien dire. Pire encore: vous devez faire attention à ce que les autres autour de vous disent. C'est quand même pas un maudit cadeau d'avoir à justifier ce que vous n'avez pas dit. Et je ne parle pas que des ministres. Imaginez la nervosité d'un chef devant la possibilité qu'une gouverneure générale s'écarte du texte prévu et parte dans une direction jusque-là insoupçonnée. Je crois savoir à travers les branches que c'est déjà arrivé.»

Le gars a dit qu'il allait quand même suivre avec passion la course à la direction du PLC, dans laquelle, à défaut de lui-même, il appuiera moralement Belinda Stronach. «Elle l'a dit, elle veut faire une campagne d'idées. Moi, je suis très pour les idées, surtout les bonnes idées. Et Belinda elle-même, on n'a qu'à regarder son cheminement en politique, est une excellente idée. A la voir aller, peut-être que Peter MacKay s'ennuie, mais moi non.»

Lorsqu'on lui a fait remarquer que Belinda ne serait pas candidate, le gars a regimbé. «Je ne vois pas comment vous pouvez dire ça. Moi, j'ai écouté ce qu'elle a dit en français, et je peux vous assurer que je n'ai sincèrement rien compris. Je crois qu'il n'y a rien de définitif. Puisque je suis un fan du changement d'idée, vous comprendrez que j'ai là la personne idéale et qu'il est plus que jamais permis d'espérer.»

En terminant, le gars a dit que c'allait lui faire tout drôle d'avoir un Dion dans la course et de voir son nom en grosses lettres blanches sur fond rouge avec une feuille d'érable pour faire le trou du o. «Imaginez la confusion si je m'étais présenté. De toute manière, mes chances auraient été faibles. M. Dion possède un impressionnant bagage en politique alors que moi, en fait de bagage, toute mon expérience politique a consisté jusqu'à maintenant à trouver qu'on me prend un peu trop souvent pour une valise. En plus, le chien husky de M. Dion s'appelle Kyoto. Moi, j'ai trois chiens saucisses qui s'appellent GES, CO₂ et SUV. C'eût été plutôt mal barré.»

Erratum.

Selon des sources gouvernementales, et contrairement à ce qui était indiqué quelque part, l'appellation «condos habitationnels ubiquitaires de la montagne» (CHUM) ne vise pas à entretenir la confusion chez le citoyen quant au financement par des «projets proximitaires des pentes» (PPP) de la «création pullulante d'emplois» (CPE). Il s'agirait en fait de tout autre chose.

Par ailleurs, lorsque le ministre a dit qu'il était contre, il voulait en fait dire qu'il était pour, ou plutôt qu'il avait été pour jusqu'à ce qu'on le convainque qu'il ne pouvait être contre tout en continuant d'être pour parce que tous les contre sont fondamentalement contre le pour, à moins que ce ne soit le contraire. «Ma position est très claire et elle l'a toujours été, a déclaré le ministre. Je me désolé de la mauvaise foi journalistique qui fait en sorte que l'on rapporte que j'ai ou que j'ai eu des hésitations alors que j'ai constamment eu la même approche consistant à ne pas savoir si j'étais pour ou contre selon le moment et à agir ou pas en conséquence ou pas de cette position ou de son inverse.»

Nos excuses.

Les routes du Québec sont dans un état si pitoyable qu'un automobiliste trouve qu'il n'est même plus agréable de brûler de l'essence.

«Ça, monsieur, ça, c'est la faute du ouernement. Parfaitement: ouernement. Si ça continue, il va falloir utiliser les transports en commun, a-t-il déclaré, furax. Or le transport en commun, ça coûte cher aux contribuables. Il y a plein d'argent là-dedans qui ne va pas à la santé et à l'éducation alors que c'est de ça qu'on a besoin. Et après qu'on aura mis de l'argent dans la santé et l'éducation, on aura des gens en santé et instruits qui ne vont pas tarder à voir que ça prend plus d'argent pour entretenir les routes. C'est logique, me semble. Mais le ouernement comprend rien. Le ouernement veut rien comprendre.»

Selon l'automobiliste, les transports en commun sont déficitaires parce qu'ils sont conçus pour les pauvres. «Ça paraît que le métro ne circule pas sur les routes. Si c'était le cas, il serait vite privatisé. En tout cas, ça m'a l'air», a-t-il conclu.

jdion@ledevoir.com



Francis Fukuyama, professeur à l'université George Mason, en 2002.

ERIC FEFERBERG AGENCE FRANCE-PRESSE

Scission chez les «néocons»

Francis Fukuyama revendique sa propre interprétation de l'héritage néoconservateur

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Soupçonné d'avoir directement inspiré la guerre en Irak pendant le premier mandat de George W. Bush, le petit groupe d'intellectuels américains identifiés aux néoconservateurs est en émoi depuis quelques semaines. Un de ses membres les plus respectés et les plus célèbres, le philosophe Francis Fukuyama, vient en effet de se dissocier de ce courant politique en revendiquant sa propre interprétation de l'héritage néoconservateur dans le domaine de la politique étrangère.

Après les défections de nombreux conservateurs comme William Buckley et George Will devant le chaos irakien, celle de Fukuyama a été largement commentée dans les grands médias américains. «Fini les néocons» («Neo no More»), titrait récemment le supplément littéraire du *New York Times*. La nouvelle s'est rendue jusqu'à Paris, où le philosophe, par ailleurs plutôt francophile, était de passage pour défendre les thèses de son dernier ouvrage, *America at the Crossroad - Democracy, Power and the Neoliberal Legacy* (Yale University Press).

Francis Fukuyama s'est longtemps considéré comme un néoconservateur, ce courant politique apparu dans les années 40 et 50 parmi un petit groupe d'intellectuels de gauche, new-yorkais et juifs pour la plupart. Ces anciens gauchistes qui fréquentaient l'université publique au lieu des grandes universités privées comme Harvard et Yale étaient surtout en colère contre l'attitude conciliante de la gauche américaine à l'égard du communisme et de l'URSS. D'une autre génération, Francis Fukuyama a été l'étudiant du célèbre philosophe Allan Bloom (*The Closing of the American Mind*), lui-même disciple de Leo Strauss, de l'université de Chicago. Il a aussi été le compagnon de classe de William Kristol, aujourd'hui directeur du *Weekly Standard*, et a travaillé pour Paul Wolfowitz, ancien adjoint du secrétaire à la Défense. Surtout connu pour son best-seller *La Fin de l'histoire*, Fukuyama avait notamment signé la lettre adressée en 1998 à Bill Clinton enjoignant à l'administration américaine de se montrer plus ferme à l'endroit de Saddam Hussein. Il dirige depuis peu la nouvelle revue *American Interest*.

Des institutions d'abord

Depuis la guerre en Irak, Francis Fukuyama dit ne plus se reconnaître dans certaines des thèses récentes des néoconservateurs. Au cœur de cette polémique se trouve la façon dont les États-Unis doivent faire ou non la promotion de la démocratie dans le monde.

«Dans certains pays, la priorité n'est pas d'instaurer la démocratie mais de créer de véritables institutions étatiques comme l'armée et la police, dit-il. La démocratie est généralement une réforme qui vient après, justement pour limiter le monopole de la violence. En Europe, ces deux processus ont été séparés par des siècles d'histoire. En effet, il n'y a pas de démocratie sans demande interne.»

Pour Fukuyama, l'exemple irakien illustre cette confusion. Si les néoconservateurs ont longtemps eu des politiques pragmatiques, dit-il, ils ont depuis peu tendance à surestimer l'importance de l'usage de la force. Or la force ne peut pas être le principal moyen de promotion de la démocratie.

«On connaît peu d'interventions militaires américaines où les États-Unis ont laissé derrière eux des institutions démocratiques fortes, dit-il. L'Allemagne et le Japon étaient déjà des États modernes avant l'invasion américaine. Au Salvador et aux Philippines, les résultats furent beaucoup plus relatifs. De toute façon, les États-Unis ne restent généralement pas assez longtemps sur place pour créer des institutions stables. L'instauration de la démocratie est un processus long qui ne peut venir que de l'intérieur.»

« Il n'y a pas de démocratie sans demande interne »

«Wilsonisme réaliste»

Cela ne signifie pas que le philosophe se rallie aux thèses «réalistes» dont l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger est le principal représentant. Ces thèses, qui ne se préoccupaient guère de la nature interne des régimes politiques, ont tour à tour inspiré les gouvernements républicains et démocrates pendant plus de 30 ans. Selon Fukuyama, les néoconservateurs ont eu raison de remettre la démocratie à l'ordre du jour, rompant ainsi avec la pratique des années 70 et 80 qui consistait à soutenir les pires dictatures sous prétexte de préserver la stabilité. Mais ils doivent apprendre à le faire sans exagérer la menace extérieure qui pèse sur la sécurité des États-Unis ni l'importance de l'usage de la force.

Au lieu d'un «wilsonisme dur» ou «gonflé aux stéroïdes», Fukuyama se fait le défenseur d'un «wilsonisme réaliste», du nom du président Woodrow Wilson, qui combattit les isolationnistes américains à la fin de la Première Guerre mondiale et défendit la mission des États-Unis dans la promotion de la paix et de la démocratie. Selon Fukuyama, les efforts américains en Irak visant à instaurer la démocratie coûte que coûte vont justement à l'encontre d'une des thèses défendues depuis les années 60 par les néoconservateurs, selon laquelle les excès d'ingénierie sociale peuvent souvent produire des résultats contraires à ceux souhaités au départ.

Fukuyama n'hésite pas à citer l'exemple européen. «Les Européens obtiennent souvent de meilleurs résultats que les Américains en matière de promotion de la démocratie, dit-il. L'intégration à l'Union européenne a incité de nombreux pays de l'ancien bloc soviétique à se démocratiser. La Millennium Challenge Foundation [qui aide notamment les pays africains] s'inspire d'ailleurs de cette approche.»

Fukuyama est pourtant loin de se rallier aux «internationalistes de gauche» qui ne jurent que par l'action des ONG et de l'ONU. Il prend acte de l'impuissance de cette dernière, qui n'hésite pas à nommer la Libye à la présidence de sa commission des droits de l'homme. Mieux vaut, dit-il, favoriser la création de nouveaux regroupements rassemblant les démocraties et prenant en compte la nature des régimes politiques.

Des critiques

En une du cahier littéraire du *New York Times*, le critique de gauche Paul Berman (qui a soutenu la guerre en Irak) a reproché à Fukuyama de négliger l'influence politique de l'islamisme dans le monde, une idéologie qu'il compare au fascisme et au communisme d'une autre époque. C'est parce que Fukuyama a, dit Berman, une vision hégélienne de l'histoire, perçue comme un processus de «modernisation» permanent, qu'il néglige le rôle des idéologies. Ce sont pourtant elles «qui ont dominé le XX^e siècle et noyé celui-ci dans un océan de sang», écrit-il.

Plus cinglant, le chroniqueur néoconservateur du *Washington Post* Charles Krauthammer reproche à Fukuyama de «se retourner courageusement contre la guerre en Irak maintenant que tout le monde est contre». Même s'il prétend n'avoir jamais soutenu qu'elle serait facile, Krauthammer juge cette guerre «essentielle afin de modifier le rapport de force dans la lutte contre le radicalisme arabo-islamique».

Fukuyama, qui a voté pour le démocrate John Kerry en 2004, se fait aujourd'hui le défenseur d'une politique capable de succéder à celle de George W. Bush sans pour autant rompre entièrement avec elle.

Le défi américain actuel, dit-il, consiste à éviter un retour à l'isolationnisme, très populaire dans la gauche du Parti démocrate (genre Michael Moore) et la droite libertaire. Il consiste aussi à éviter le retour aux thèses des «réalistes», qui n'ont jamais hésité à s'appuyer sur les dictatures du Tiers-Monde. Fukuyama veut «recréer une politique centriste qui préserve les idéaux néoconservateurs tout en les mariant à des méthodes plus réalistes».

Correspondant du Devoir à Paris

OTTAWA

manchettes pas toujours élogieuses le lendemain.

Même Bob Rae, qu'on soupçonne de vouloir se lancer dans la course, entend faire campagne sur l'importance du Québec. Une organisatrice libérale estime que le temps est venu que ce soit un non-Québécois qui tienne ce discours de reconstruction, ce qui laisse peu de chances selon elle à Stéphane Dion. «Le sentiment actuellement est qu'il serait difficile d'être un Québécois à cause de ce qui s'est produit [avec le programme des commandites].»

Il y a aussi ce principe, jamais avoué complètement, de l'alternance entre un chef québécois (francophone) et un chef non francophone à la tête du PLC, une alternance à laquelle M. Dion refuse de croire. «Pierre Elliott Trudeau avait dû se battre jusqu'au quatrième tour pour remporter la chefferie même si Pearson avant lui était un anglophone.» Le passage de Paul Martin, un Onta-

rien anglophone établi au Québec, brouille les cartes et permettra à tout un chacun de prétendre que l'alternance a eu lieu, quel que soit le candidat élu en décembre.

Deux écoles de pensée se font compétition au sein du Parti libéral. Il y a ceux qui veulent reprendre le pouvoir à tout prix et qui éliminent donc le candidat le plus susceptible de procurer cette victoire électorale. Et il y a ceux qui croient que le temps est venu pour le PLC de se repenser en profondeur, même si cela signifie passer son tour aux prochaines élections et laisser Stephen Harper voguer vers une majorité.

Quoi qu'il en soit, les deux partis courtiseront le Québec pour remporter l'élection. Mais tout indique que ce seront deux non-Québécois qui se disputeront les cœurs de la province.

Le Devoir

• PERSPECTIVES •

Turquie : briser le tabou kurde

Les revendications des Kurdes ont resurgi avec les manifestations des deux dernières semaines

De violentes émeutes prokurdes ont fait tache d'huile au cours des deux dernières semaines en Turquie, depuis le Sud-Est anatolien jusqu'à Istanbul, ranimant le spectre de la sale guerre des années 80 et 90. Sous l'œil scrutateur de l'Union européenne, le gouvernement du premier ministre Recep Tayyip Erdogan, islamiste modéré, est dans une position délicate: il se démène entre une armée puissante, qui se pose en garante absolue de la laïcité et de l'intégrité du pays, et une minorité kurde fatiguée de se faire refuser la reconnaissance culturelle la plus élémentaire.

GUY TAILLEFER

La Turquie vient de traverser ses pires affrontements en une dizaine d'années entre forces armées et militants de la cause autonomiste kurde. Une quinzaine de personnes ont perdu la vie, des centaines d'autres ont été détenues. Les violentes émeutes ont balayé l'ensemble du pays kurde, éclatant dans les villes de Kiziltepe, Batman, Silopi, Yuksekova et Diyarbakir, où se sont produits les premiers heurts après les funérailles, dimanche dernier, de 14 présumés rebelles kurdes tués par l'armée.

Les troubles se sont répercutés jusque sur la rive européenne d'Istanbul: deux attentats à la bombe ont été commis, revendiqués par les Faucons de la liberté du Kurdistan (TAK), qui ont juré de «transformer la Turquie en enfer». Hier, la police d'Istanbul affirmait avoir déjoué deux attentats pendant que l'armée se déclarait déterminée à éradiquer la rébellion indépendantiste du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), inspirée par son chef emprisonné Abdullah Öcalan, condamné à la prison à vie en 1999.

«Nul ne parie, en Turquie, sur un apaisement rapide des tensions», écrit la correspondante à Istanbul du journal *Le Monde*, vu l'absence de dialogue politique. «À moins de prendre conscience de la gravité du problème, le conflit va s'aggraver», prévient Sezgin Tanrikulu, avocat des droits humains à Diyarbakir, cité par l'envoyé du *New York Times*. «Il s'agit d'une explosion de profonde frustration devant les réformes superficielles apportées par Ankara et l'absence de droits politiques et culturels», affirme Lili Charoeva, responsable de l'Institut kurde de Montréal.

La diversité

Le conflit, ancien, repose en grande partie sur la négation de sa diversité culturelle qui régle la société turque depuis la fondation de la république laïque, en 1923, par Kemal Atatürk, dont le culte tient bon. Le négationnisme turc qui perdure autour du génocide d'un million d'Arméniens, sous l'empire ottoman au début du XX^e siècle, est du même ordre. Tel fut le déni au cours de l'histoire que même le mot «kurde» était effacé: il y a encore peu, un Kurde n'était pas un Kurde mais un «Turc des montagnes».

Depuis le début des années 80, l'apparition du PKK a donné lieu à des affrontements avec les forces gouvernementales qui ont fait plus de 30 000 morts, laminé l'économie du Sud-Est et entraîné le déplacement de millions de personnes. La presse internationale n'en parle guère, mais la vague de violence que le pays traverse actuellement remonte en fait au prin-



Diyarbakir a été le théâtre des premières manifestations de la vague qui a gagné le pays.

temps 2004, lorsque le PKK, qu'Ankara, l'Union européenne et les États-Unis considèrent comme une organisation terroriste, a mis fin au cessez-le-feu unilatéral qu'il observait depuis cinq ans.

Les autorités veulent croire que le PKK, auquel les TAK sont liés, se manifeste en réaction à la baisse de sa popularité à la suite des réformes démocratiques des dernières années, entreprises par Ankara pour se conformer aux conditions d'intégration à l'Union européenne. Peut-être. La communauté kurde demeure solidaire de l'organisation de libération, mais le climat de terreur entretenu par le PKK dans le Sud-Est anatolien, en contrepoint de l'indécible répression gouvernementale, a laissé des traces.

Le Sud-Est, où vivent 12 millions de Kurdes, demeure le tiers-monde du pays, qui compte 72 millions d'habitants. Les gens n'ont ni éducation, ni cliniques, ni travail. Mais on ne peut pas nier, disent des observateurs, que leur situation se soit vaguement améliorée, si ce n'est grâce à la paix relative que leur ont procurée cinq ans de cessez-le-feu.

L'armée turque reste hantée par la peur que l'État kurde qui se dessine dans l'Irak voisin, où s'est réfugié l'essentiel du PKK, ne stimule le sentiment indépendantiste sur son territoire. Crainte partagée par les gouvernements de la région: les 25 à 40 millions de Kurdes, «le plus nombreux des peuples sans État», sont écartelés entre l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie.

Cosmétique

En contrepoids mesuré à la répression féroce, le gouvernement Erdogan a légèrement entrouvert la porte à la diffusion limitée d'émissions en langue kurde par les télévisions et les radios et autorisé l'enseignement en kurde dans des écoles privées. Le droit a aussi été reconnu de parler le kurde à la maison alors que la communauté peut maintenant populariser sa musique.

Mais ce sont des réformes «cosmétiques», accuse le PKK. Le grand tabou qui interdit l'usage et l'enseignement du kurde dans le réseau d'éducation publique demeure entier. Et la Constitution interdit toujours l'utilisation d'une autre langue que le turc dans les établissements publics. «En réalité, il n'y a pas de concessions», affirme Mme Charoeva, qui déplore que la communauté internationale, «y compris le Canada», ferme les yeux «sur les graves violations des droits humains» au nom d'intérêts qui tiennent de l'économie et de la sécurité régionale.

Reste que le premier ministre Erdogan, arrivé au pouvoir en 2002 à la tête du Parti de la justice et du développement (AK), semble au moins prendre acte de problèmes de développement que ses prédécesseurs avaient balayés sous le tapis. Comme chef de gouvernement qui n'appartient pas à la classe politique dominante, il se tient en équilibre instable devant les lourdes influences d'une armée qui se fait autant des revendications kurdes que de l'islamisme politique dont M. Erdogan est issu.

Le Devoir



Michel David

L'autre saison des idées

C'est au tour du Parti libéral du Canada d'entrer dans sa «saison des idées». Malgré ou plutôt grâce à la défection des gros candidats à la succession de Paul Martin, l'exercice s'annonce assez divertissant. En tout cas, bien plus qu'au PQ.

L'ancien secrétaire de Pierre Elliott Trudeau, Tom Axworthy, qui coprésidera la commission chargée de réviser les politiques et la philosophie du PLC, a déclaré que son rapport n'hésitera pas à bousculer des «vaches sacrées».

On disait la même chose au PQ. Il ne faut pas être très perspicace pour reconnaître après coup, comme l'a fait M. Axworthy, que le programme national des garderies ressemblait à un «repentir sur un lit de mort», que le registre des armes à feu a été un «désastre administratif» et que la réponse du gouvernement Martin au scandale des commandites a été «bizarre».

Il faudra surtout voir quel sort le PLC et son prochain chef réserveront à la vision trudeauiste du Canada, qui a perduré sous les règnes de Jean Chrétien et de Paul Martin mais que Stephen Harper rejette catégoriquement.

M. Axworthy a qualifié de «stratégie politique intelligente» l'attitude de M. Harper envers le Québec. De la part d'un ancien collaborateur de Pierre Elliott Trudeau, l'expression laisse quelque peu songeur.

Faut-il comprendre qu'il propose à son parti de faire sien le «fédéralisme d'ouverture», qui a valu aux conservateurs d'intéressants dividendes électoraux au Québec le 23 janvier dernier, ou simplement de faire semblant d'être ouvert aux revendications du Québec, comme M. Trudeau l'avait fait à la veille du référendum de 1980?

Il y a une quinzaine d'années, M. Axworthy avait cosigné avec son ancien patron l'introduction d'un ouvrage collectif intitulé *Les Années Trudeau*, dans laquelle les deux hommes reprochaient au gouvernement Mulroney d'avoir favorisé, par le biais de l'accord du Lac-Meech, une décentralisation des pouvoirs qui aurait transformé le pays en «simple mariage de raison entre les provinces». Qui sait, sa pensée a peut-être évolué?

Loin de remettre quoi que ce soit en question, la «saison des idées» péquiste s'était plutôt conclue sur une radicalisation des positions antérieures, qu'il s'agisse des politiques sociales ou de l'échéancier référendaire.

Ce qu'on entend depuis quelques jours au PLC donne à penser que les libéraux auront également bien du mal à rompre avec leur passé. À les voir chouchouter Justin Trudeau, ils s'ennuient beaucoup du papa.

Evidemment, une course au leadership impose certaines contorsions. Jeudi, il était savoureux de voir Denis Coderre unir sa voix à celle des ministres conservateurs du Québec pour vilipender certains de ses collègues du caucus libéral, qui s'opposent à ce que le Québec fasse entendre sa voix sur la scène internationale, notamment à l'UNESCO. S'il décide de se lancer dans la mêlée, M. Coderre en viendra certainement à invoquer encore une fois l'esprit de Maurice Richard.

Curieusement, M. Coderre n'avait pas protesté quand Pierre Pettigrew avait décrété que la doctrine Gérin-Lajoie était désuète ou lorsque Jean Lapierre avait traité Benoît Pelletier de «péquiste» simplement parce que celui-ci avait osé demander à Paul Martin de tenir l'engagement qu'il avait pris à la face de tout le Québec pendant la campagne électorale du printemps 2004.

Au cours des prochaines semaines, il faut s'attendre à ce que les divers candidats à la succession de M. Martin découvrent l'un après l'autre que la quadrature du cercle est parfaitement réalisable et qu'un Canada fort et uni peut très bien s'accommoder d'un Québec tout aussi fort.

Le spectacle ne manquera pas de piquant. En annonçant officiellement hier matin qu'il sera sur les rangs, Stéphane Dion a pris ses vis-à-vis provinciaux à témoin qu'il était «le ministre fédéral qui a le plus défendu le rôle positif des provinces».

Thomas Mulcair avait apporté un éclairage différent l'automne dernier. Après des mois de vaines négociations pour en arriver à une entente sur la lutte contre les gaz à effet de serre, M. Mulcair avait déclaré que le qualificatif «méprisant» était encore trop faible pour décrire le comportement de M. Dion.

Sans le crier sur les toits comme l'a fait son collègue de l'Environnement, l'ancien ministre des Finances, Yves Séguin, avait eu la même désagréable impression d'un autre candidat probable, John Godfrey, à l'époque où celui-ci était le ministre responsable des infrastructures dans le cabinet Martin.

La nouvelle coqueluche des libéraux, Michael Ignatieff, qui rappelle même physiquement M. Trudeau, ne voit aucune incompatibilité entre un «Québec maître chez lui» et un gouvernement central fort qui se préoccupe aussi de langue et de culture.

Comme pour illustrer son aptitude à réconcilier les contraires, M. Ignatieff a réussi à attirer dans son camp aussi bien l'ancien premier ministre ontarien David Peterson, qui a payé très cher son appui à l'accord du Lac-Meech, et l'alter ego de M. Trudeau, Marc Lalonde, qui faisait plutôt partie des fossyeurs de Meech.

Le troisième membre du nouveau trio des intellos du PLC, Bob Rae, annoncera sa candidature sous peu. Pour la plupart des Québécois, qui n'ont pas eu à pâtir de l'héritage désastreux qu'il a laissé aux Ontariens, son image est celle d'un homme intelligent, progressiste et plutôt sympathique.

Pourtant, l'ancien premier ministre néo-démocrate a toujours été aussi intraitable que Stéphane Dion sur la question de l'unité canadienne. D'ailleurs, il est toujours membre du conseil d'administration du Conseil de l'unité canadienne, auquel le gouvernement Harper a décidé de couper les vivres à cause des trop mauvais souvenirs qu'il rappelle aux Québécois. En 1999, c'est à M. Rae que M. Dion avait confié l'organisation du Forum des fédérations, à Mont-Tremblant. Bien entendu, il avait applaudi à l'adoption de la Loi sur la clarté.

À la différence du PQ, les libéraux ont au moins eu l'intelligence de ne pas se donner un nouveau programme avant d'avoir choisi un nouveau chef. Cela lui évitera d'avoir à encenser continuellement un document qu'il préférera jeter au panier.

Le Devoir

mdavid@ledevoir.ca

Il Cavaliere o Il Professore?

La campagne électorale italienne a pris l'allure d'un duel entre deux personnalités situées aux antipodes

CLAUDE LÉVESQUE

À Rome, les politiciens ont fait comme les Romains, c'est-à-dire qu'ils se sont copieusement insultés. À Montréal, où les grandes familles politiques italiennes briguent des sièges nouvellement réservés à la diaspora, les candidats ont dans l'ensemble évité les déclarations à l'emporte-pièce. Ceux qui défendent les couleurs de Casa delle Libertà, la liste conservatrice sortante menée par Silvio Berlusconi, et de l'Unione, la coalition de centre-gauche dirigée par Romano Prodi, ont évité tout affrontement direct.

Cela n'empêche pas le clivage gauche-droite d'être aussi profond dans le pays d'adoption que dans la mère patrie. Ainsi, le conseiller municipal de Saint-Léonard, Robert Zambito, qui aspire à devenir sénateur à Rome, pense que le centre-gauche italien est infesté de «communistes». L'enseignant Giovanni Rapana, qui fait campagne pour un siège à la Camera dei Deputati, accuse le centre-droit de sympathies «fascistes».

Pour la première fois de l'histoire, quelque 2,8 millions d'émigrants d'origine italienne ont été invités à choisir en leur sein, continent par continent, les personnes qui occuperont les 12 sièges de député (sur 630) et les six sièges de sénateur (sur 315) qui leur sont dorénavant réservés. Il est possible qu'ils fassent la différence dans un scrutin chaudement contesté. Le dernier sondage en Italie attribuait 51,7 % des intentions de vote à la coalition de M. Prodi, contre 46,6 % à la liste Berlusconi.

Le gouvernement sortant, entré en fonction en 2001, est le plus durable qu'ait connu le pays depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Toutefois, le rétablissement de la proportionnelle intégrale risque de le faire retomber dans l'instabilité qui l'avait caractérisé pendant la deuxième moitié du XX^e siècle. En outre, une récente réforme du Sénat pourrait faciliter les renversements de gouvernement.

Une économie en panne

La croissance économique italienne a été poussive depuis le retour au pouvoir du milliardaire Berlusconi. À cela s'ajoutent une lourde dette nationale, une baisse dramatique des exportations et le vieillissement de la population.

Le gouvernement sortant blâme surtout la conjoncture internationale et les circonstances du passage à l'euro (effectué sous le gouvernement précédent) pour les difficultés que connaît la péninsule. Il promet de réduire l'impôt et de lancer de grands projets d'infrastructures dans le Sud défavorisé.

L'opposition promet de s'attaquer au coût de la main-d'œuvre et à la bureaucratie pléthorique afin de rétablir la compétitivité de l'économie italienne et de



Romano Prodi (à gauche) en compagnie de Silvio Berlusconi.

réduire le déficit budgétaire, chroniquement supérieur aux critères européens.

«L'enjeu, c'est l'échec de Berlusconi à réaliser sa promesse de raviver l'économie italienne, lui qui s'était présenté comme quelqu'un qui s'y connaît dans le domaine», note André Lecours, professeur de science politique à l'université Concordia.

L'Irak et la «vieille Europe»

C'est davantage la politique étrangère qui distingue les deux principales coalitions. M. Berlusconi porte le poids de son soutien à l'impopulaire guerre en Irak. M. Prodi propose une politique étrangère moins étroitement alignée sur les États-Unis et un rapprochement avec les partenaires traditionnels dans la «vieille Europe», soit la France et l'Allemagne.

Le candidat Robert Zambito n'en croit pas moins que la politique étrangère représente une des forces de Silvio Berlusconi. «Il a donné une voix à l'Italie au sein de l'Union européenne», affirme-t-il.

Les deux coalitions sont minées par des divisions. À la suite d'élections régionales désastreuses pour Casa delle Libertà l'année dernière, l'ancienne Démocratie chrétienne avait claqué la porte du conseil des ministres pour protester contre certaines politiques gouvernementales. La crise avait failli provo-

quer des élections anticipées, mais le chef de l'État avait permis à M. Berlusconi de remanier son cabinet afin de compléter son mandat. L'Unione de Romano Prodi, qui espère répéter sa performance de 1996 alors qu'elle avait chassé Berlusconi du pouvoir, est tout aussi disparate puisqu'elle réunit aussi bien des néocomunistes et des catholiques (des libéraux mais aussi quelques traditionalistes) que des sociaux-démocrates.

Duel

La campagne a pris l'allure d'un duel entre deux personnalités situées aux antipodes. Silvio Berlusconi, surnommé «Il Cavaliere», a fait fortune, notamment dans les médias, avant de se lancer en politique dans les années 90 à la faveur de l'effondrement des partis traditionnels. Il est connu pour son style coloré et pour les nombreux procès qui lui ont été intentés. Il s'en est sorti à chaque occasion, soit par un acquittement, soit en bénéficiant du délai de prescription.

Longtemps président d'une société d'État, Romano Prodi avait été élu premier ministre à la tête d'une première coalition de centre-gauche en 1996. Défait deux ans et demi plus tard, il a ensuite occupé le poste de président de la Commission européenne à Bruxelles. Son image d'homme posé lui a valu le surnom d'«Il Professore».

«En présentant Prodi comme un homme prudent et calme, le centre-gauche vise directement Berlusconi, présenté comme étant imprévisible et volatil. Il peut dire: non seulement il n'a pas été capable de rétablir l'économie, c'est aussi un bouffon», explique le politologue André Lecours.

Dans la région de Montréal, cinq candidats briguent les trois sièges (deux à la Chambre des députés et un au Sénat) attribués à l'immense «circonscription» constituée par l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale, où un total de 38 candidatures ont été déposées.

«Il y a une certaine curiosité au fait de pouvoir pour la première fois participer directement à la politique italienne, d'autant que la chaîne internationale de la RAI est maintenant disponible au Canada», note Pasquale Cicorelli, directeur du journal communautaire *Il Corriere Italiano*.

Si des enjeux comme le rétablissement des vols directs Rome-Montréal font consensus, la personnalité du Cavaliere ne laisse pas indifférent. «Je pense que le fait d'avoir traité ses adversaires de «couillons» nuira à Berlusconi», prédit Giovanni Rapana.

«En Italie, on est orgueilleux et on n'a pas peur de s'exprimer, pense au contraire Robert Zambito. Là-bas, c'est normal, mais personnellement, ce n'est pas mon style.»

É D I T O R I A L

La brique au privé

Québec a fait son lit: une partie seulement du gigantesque chantier de modernisation des grands hôpitaux universitaires sera confiée au secteur privé sous la forme d'un partenariat à long terme. S'il a fallu du temps avant d'en arriver à ce qui a toutes les apparences d'un compromis, il faut admettre que la solution retenue présente un certain intérêt, sur papier du moins.

A

près des mois de tergiversations au cours desquels on a vu grimper les prévisions de coûts de construction des trois grands hôpitaux montréalais que sont le CHUM, le CUSM et Sainte-Justine, Québec a opté pour un partenariat qui sera limité à la construction et au maintien des immeubles. Selon cette formule, l'essentiel des responsabilités de gestion de ces établissements restera donc entre les mains des autorités publiques.

La construction des édifices neufs et la rénovation de Saint-Luc seront confiées à un consortium privé choisi sur appel d'offres, alors que le reste, soit la rénovation des hôpitaux Notre-Dame, Sainte-Justine et Children notamment, sera effectué en mode conventionnel.

C'est donc dire que l'achat des équipements médicaux et leur remplacement, l'entretien ménager, la buanderie et toute la gestion des soins médicaux seront exclus du contrat de PPP.

Certains auraient souhaité qu'on aille plus loin dans la délégation de responsabilités, mais, compte tenu de l'ampleur des travaux et de l'importance de ces hôpitaux universitaires pour le réseau de la santé, il est beaucoup plus sage de s'en tenir à la carcasse du monstre. Après tout, de nos jours, même l'entretien ménager fait partie intégrante de la qualité des soins offerts aux patients.

Dans l'ensemble, c'est le tiers des coûts totaux de construction, d'aménagement et d'achat d'équipements qui fera l'objet de partenariat, soit 1,2 des 3,6 milliards de dollars prévus pour les travaux. En somme, deux PPP de 600 millions chacun, l'un au CHUM et l'autre au CUSM.

Il est trop tôt pour se prononcer de façon définitive sur la pertinence de choisir ce mode de construction et d'entretien à long terme d'un grand hôpital. L'exemple de la Place Ville-Marie cité par le ministre Couillard pour illustrer le point de vue selon lequel les immeubles entretenus par le privé sont en bien meilleur état que les écoles et les hôpitaux publics, et ce, même après plusieurs décennies, n'est pas très approprié. La Place Ville-Marie a été complètement rénovée il y a quelques années, ce qui ne sera le cas des hôpitaux que si le gouvernement accepte de réinvestir lui-même beaucoup d'argent au bout de vingt ou trente ans.

Cela dit, il est très probable que les immeubles seront mieux entretenus si on prévoit l'argent nécessaire dès la construction. Jamais un gouvernement n'agit de la sorte quand il construit lui-même des infrastructures. Elus pour quatre ans, nos ministres trouvent toujours plus de gloire personnelle à lever une pelletée de terre qu'à remplir un nid de poule.

En outre, l'objectif de respect des coûts et des délais de construction a aussi plus de chances d'être atteint si tout est inscrit au contrat initial. À condition, bien sûr, que ce contrat n'ouvre pas la porte à tout instant à des réclamations coûteuses de la part du partenaire.

Les prévisions financières présentées hier par l'équipe du ministre Couillard laissent entrevoir des dépassements de coûts de plus d'un milliard pour les trois projets, par rapport à l'an dernier. Cela dit, l'essentiel de ces dépassements est attribuable à l'inflation future et à des facteurs de risques inhérents à des projets de cette ampleur. Il est rare qu'on prenne la peine d'ajouter ces coûts, pourtant inévitables, au moment de faire l'annonce d'un grand chantier. Encore là, il n'y a pas de votes à gagner à augmenter le prix de la facture pour les contribuables.

Cela dit, on ne sait pas si la construction en PPP ne nuira pas à la collecte de fonds auprès du public, dont on attend près de 500 millions. On ne connaît pas non plus les avantages financiers, si avantages il y a, reliés à la formule PPP sur une longue période.

D'ici janvier prochain, l'Agence des PPP aura reçu le «plan d'affaires» conçu par des consultants indépendants pour comparer la formule PPP au modèle conventionnel. Même si l'intention du gouvernement semble ferme, la loi l'oblige à attendre les analyses comparatives et les recommandations de l'Agence des PPP avant de prendre une décision finale.

Comme ce fut le cas jusqu'ici dans ce dossier complexe, il faudra rester vigilant et s'assurer que ce gouvernement, qui est souvent plus enclin à suivre ses propres convictions idéologiques que la raison d'État, fera le meilleur choix pour l'avenir d'un réseau de santé qui en a bien besoin.

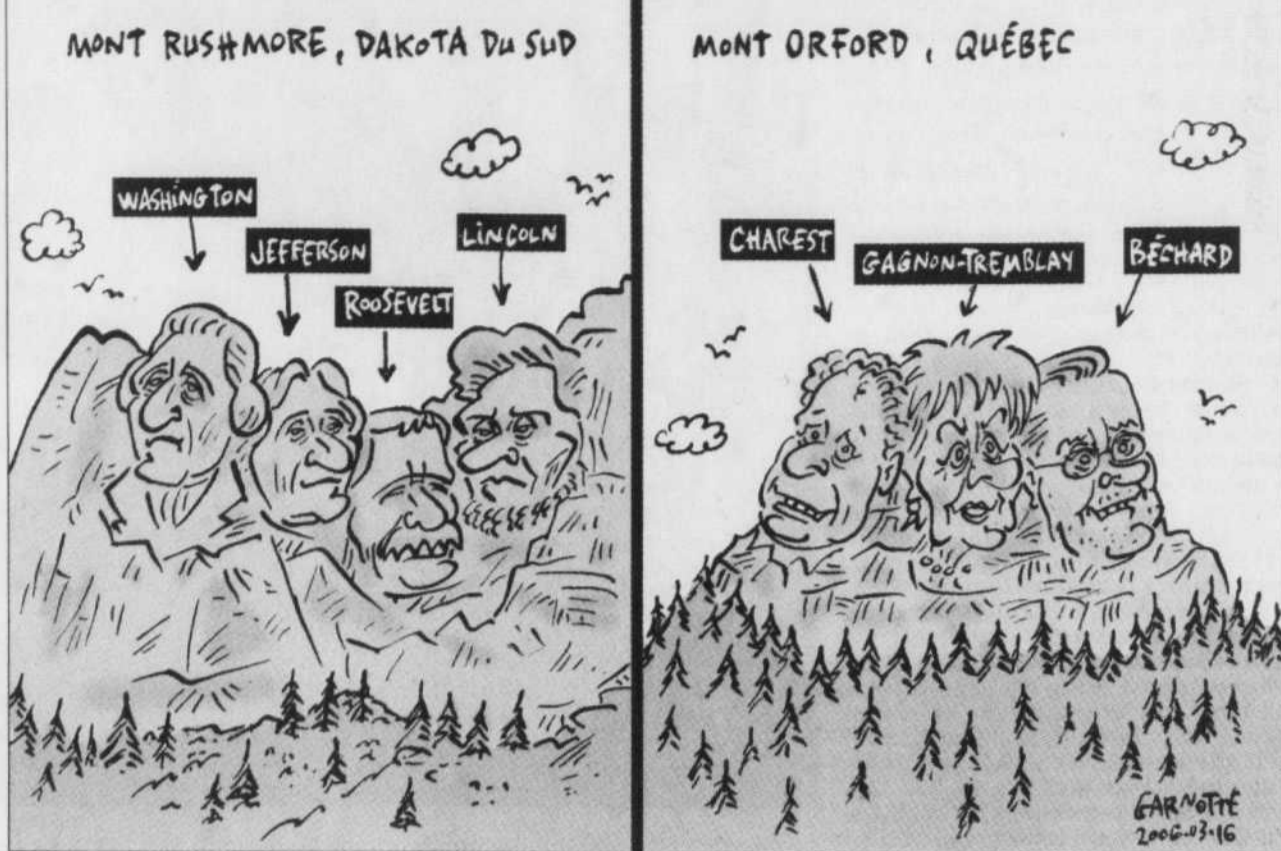
j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

DANS LA SÉRIE : QUE FAIRE DU MONT ORFORD ?...



REPRISE DU 16 MARS 2006

L E T T R E S

Les sacs made in China

Au cours du mois de février dernier, la Société des alcools du Québec a mis à la disposition de sa clientèle des sacs en tissu. Cette initiative se veut une contribution à la préservation de l'environnement. Excellent... sauf que cette société d'État aurait aussi dû avoir en tête l'environnement économique du Québec et donner l'exemple. Délocalisations obligent, l'industrie du textile vit une crise sans précédent, les fermetures d'entreprises se multiplient et des villages périssent.

Et pourtant, la SAQ n'a rien trouvé de plus génial que de faire fabriquer ses sacs «écologiques» en Chine. Le moins que l'on puisse remarquer, c'est que la mise en valeur des produits québécois n'est pas la priorité de cette société. Parlez-en aux microbrasseurs, aux vignerons québécois ou aux producteurs de cidre.

Nicole de Sève

Longueuil

Marie-Josée Turgeon

Montréal, le 21 mars 2006

La propagande et nous

Le *Petit Robert* nous propose cette définition pour le mot «propagande» en langage courant: «action exercée sur l'opinion pour l'amener à avoir certaines idées politiques et sociales, à soutenir une politique, un gouvernement, un représentant».

Les faits: le Conseil de la souveraineté du Québec (CSQ) publie un guide pédagogique (cahier d'exercices), à raison de 11 000 exemplaires au coût d'environ 10 \$ chacun, qui s'adresse aux enseignants du primaire au postsecondaire.

Au Québec, il y a plus de 60 000 enseignants. On espère donc qu'un enseignant sur cinq saura puiser dans ce guide, avec toute l'intelligence et tout le professionnalisme dont il dispose, des connaissances utiles à transmettre.

Ces connaissances ont été vérifiées et organisées par des professionnels de l'enseignement de manière à ce qu'une réalité et une idée politique et sociale, bien ancrées dans l'histoire

du Québec depuis 40 ans, occupent l'espace démocratique, au même titre que les autres idées politiques et sociales de ce monde.

Vous me voyez navrée de dissiper ainsi vos illusions, mais l'école est un lieu de transmission de connaissances teintées d'idées politiques et sociales, tout comme n'importe quel milieu de socialisation. Comme le dit si bien Denis Pouliot, porte-parole de la Fédération des commissions scolaires du Québec: «Ce sont les enseignants qui décident si c'est pertinent.»

Soyons francs et faisons preuve d'honnêteté intellectuelle: si on se fie à la définition du *Petit Robert*, tout citoyen engagé ne fait-il pas de la propagande pour ses idées, ses valeurs? Et à commencer par vous, les médias, qui sautez sur la nouvelle de manière superficielle pour faire la une, sans trop de rigueur et sans prendre le temps de bien lire le guide *Parlons de souveraineté à l'école*.

Edith Gendron

Présidente, Le Québec, un pays!

Instance régionale du CSQ

Gatineau, le 31 mars 2006

Un fonds des générations ou un fonds pour futurs PPP?

Encore et toujours, nos politiciens et autres consorts près du pouvoir se sont unifiés dans une démarche pour un avenir meilleur pour les générations qui leur succéderont. Ainsi est né le Fonds des générations.

C'est bien la première fois qu'on s'occupe du sort de la génération X avec autant d'énergie! Mais quels sont les véritables motifs de cet élan d'altruisme? Pourquoi faire embarquer Hydro-Québec dans cette galère plutôt obscure, pour ne pas dire opaque? Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, déclarait récemment dans *Le Devoir* qu'*'en clair, comme c'est Hydro-Québec Production qui est appelée à contribuer au fonds, il n'y aura pas d'incidence sur*

les tarifs. Ces derniers sont fixés par la Régie de l'énergie et concernent Hydro-Québec Distribution, qui seule vend aux consommateurs québécois».

J'aimerais rappeler à M. Corbeil que pas plus loin que le 1^{er} avril 2006, Hydro-Québec Distribution y allait d'une troisième augmentation des tarifs en un peu plus de deux ans. Beau poisson d'avril! Ne soyons pas dupes. Si Hydro-Québec Production ne peut pas augmenter les tarifs, force est d'admettre qu'on se rabattra sur sa «filiale» Distribution. On joue avec les mots pour mieux jouer avec les chiffres! Et si ce fameux fonds (tout comme le remboursement de la dette) n'était par hasard qu'un plan de remboursement pour être réinvesti dans des projets en formule PPP? (En passant, le mont Orford est un bel exemple de PPP ultra-déficitaire.) Tout cela mérite une réflexion citoyenne qui aille au-delà des aspirations de nos dirigeants qui, trop souvent, outrepassent leurs mandats pour mieux nous détrousser!

Gaétan Fontaine

Montréal, le 3 avril 2006

Les conservateurs

Au cours des 30 dernières années, les politiciens au pouvoir ont dirigé le pays avec des sondages. Dans une démocratie, cela peut paraître comme étant idéal. Sauf que les sondages, en général, sont conçus pour sonder les besoins immédiats de la population. Donc, nos politiciens ont géré notre pays à court terme et non à long terme. Le manque de vision dont ils ont fait preuve a été causé par leur faiblesse à assumer une idéologie de société. Depuis l'élection des conservateurs, la politique canadienne prend un nouveau chemin. Qu'on soit pour ou contre la vision de M. Harper et de son équipe, nul ne peut leur reprocher de manquer d'idéologie. Quand tous les partis politiques auront défini et assumé la vision qu'ils ont du pays, celui qu'ils souhaitent bâtir pour leurs enfants, nous aurons enfin de vrais débats démocratiques.

Richard Mercier

Saint-Jérôme, le 5 avril 2006

REVUE DE PRESSE

Derrière la façade

Manon Cornéliier

Le premier ministre Stephen Harper a passé le test d'entrée au Parlement. Tout le monde a dit, alors inutile de s'étendre sur le sujet. Sauf peut-être pour noter que même ses bêtes noires habituelles ont vu certains mérites à son discours du Trône minimaliste. Susan Riley, une chroniqueuse ouvertement de gauche de l'*Ottawa Citizen*, cachait mal son soulagement devant la brièveté de l'exercice et l'absence de platitudes typiques des discours précédents.

Aux libéraux qui accusent Harper de manquer d'ambition, elle rappelle qu'au contraire, il a tout fait pour se rapprocher de son objectif avoué: former un gouvernement majoritaire. «Ce qui manquait au discours du Trône, c'est l'excès d'adjectifs, l'évocation de buts impossibles à atteindre ainsi que l'habituel et lassant rappel d'évidences. [...] Ces platitudes ont formé la structure des discours du Trône depuis la Confédération. Le néo-démocrate Pat Martin parlait pour plusieurs quand il a déclaré que le «petit livre bleu» de Harper était un soulagement après des années de «gros et gras livres rouges» qui n'ont pas tenu leurs promesses.» Riley déplore les silences, les enjeux oubliés, le problème de la criminalité monté en épingle. Mais au moins, les attentes sont réduites au minimum.

À propos du plan de lutte de Harper contre la criminalité, il ne passe pas comme une lettre à la poste. Le discours du Trône en parle brièvement, mais le premier ministre a exposé ses idées en détail lundi dernier. Le *Globe and Mail* pris note de sa volonté d'imposer ou d'alourdir les sentences minimales pour les crimes commis avec des armes

à feu. Selon le *Globe*, cette idée est problématique car elle retire aux juges toute discrétion, les empêchant de faire preuve de bon sens quand les circonstances l'exigent. La plupart des juges, relève le quotidien, traitent avec beaucoup de sérieux les infractions commises avec une arme. De plus, l'imposition de peines minimales va faire augmenter la population carcérale, ce qui entraînera des coûts dont le gouvernement ne parle jamais.

Le *Globe* juge tout aussi regrettable «la rigidité» de Harper à l'endroit des personnes purgeant des peines de 25 ans fermes à la suite d'une condamnation pour meurtre au premier degré. À l'heure actuelle, ces personnes peuvent, après 15 ans, demander qu'on leur accorde le droit non pas d'obtenir une libération conditionnelle mais simplement d'en faire la demande. Le quotidien rappelle que cette mesure, adoptée au moment de l'abolition de la peine de mort, avait pour but d'encourager la réhabilitation et de maintenir l'espoir des détenus.

Quant à la décision de ne pas décriminaliser la possession simple de marijuana, elle est décriée par plusieurs, dont le *Globe*. Ce quotidien croit que l'imposition d'un casier criminel à une personne arrêtée en possession d'une petite quantité de marijuana est une punition disproportionnée, d'autant plus que l'application de la loi actuelle varie d'un endroit à l'autre. Selon le *Globe*, le Parlement devrait pouvoir trancher cette question en votant sur un projet de loi.

Tout un casse-tête pourrait attendre Harper à la Défense. Selon James Travers, du *Toronto Star*, il

risque d'être rapidement appelé à arbitrer un conflit entre son ministre de la Défense, Gordon O'Connor, et le chef d'état-major, le général Rick Hillier. C'est que le premier, un ancien général, reste accroché à une vision dépassée du rôle des forces armées alors que le second, qui a œuvré en Afghanistan, veut mettre en œuvre une nouvelle approche mieux adaptée aux menaces du XXI^e siècle. L'enjeu est important, rappelle Travers, car la Défense s'est fait promettre des milliards pour acheter de nouveaux équipements. Leur choix dépendra de la vision adoptée. Toujours selon Travers, les appuis de Hillier soutiennent qu'O'Connor s'en tient à sa propre expérience passée, du temps de la guerre froide, «où les mili-

La presse



du Canada

itaires qui n'étaient pas en mission de paix s'entassaient dans des baraquas et où les officiers, comme lui, étaient assis derrière des bureaux en Allemagne à planifier un affrontement improbable avec l'Union soviétique». Cela conduirait O'Connor à privilégier des équipements lourds, à la souplesse limitée, et inefficaces pour accomplir les missions actuelles et futures. Hillier, de son côté, veut des forces plus légères, polyvalentes et centrées sur les opérations de terrain. O'Connor veut de gros avions de transport alors que Hillier préférerait imiter d'autres pays et nolisier des appareils quand il en a besoin afin de garder ses fonds pour autre chose. Or il n'y a pas assez d'argent dans les coffres pour satisfaire les deux hommes.

L'autre événement politique de la semaine a sûrement été l'annonce du départ prochain du premier ministre albertain Ralph Klein, une décision prise à

la suite de la gifle que lui a servie son parti il y a une semaine. Triste sortie après 13 ans passés au pouvoir, mais avec un vote de confiance d'à peine 55 %, il n'avait pas vraiment le choix, reconnaît-on. Selon Thomas Walkom, du *Toronto Star*, «un régime n'est jamais faible à commettre», mais le PC albertain s'y est résigné afin de faire comprendre à son chef que le temps était venu de partir car la longue sortie qu'il avait prévue nuisait au renouvellement du parti. Walkom ajoute que ce vote est aussi le reflet de l'isolement croissant de Klein.

Le *Calgary Herald* parle d'une «triste mais nécessaire humiliation». Malgré tout ce que les Albertains et le PC doivent à Klein, les militants conservateurs ont fait ce qu'ils devaient faire pour éviter la paralysie du gouvernement et permettre la relance du PC, écrit le quotidien. Il déplore cependant le traitement réservé à Klein au congrès, particulièrement le départ de bien des gens pendant le discours du chef. «Tant pis pour le respect. Et que dire de la gratitude? Il méritait mieux.»

Changement de registre: une rumeur très persistante en Saskatchewan veut que la secte mormone polygame de Bountiful, en Colombie-Britannique, songe à déménager ses pénates dans la province où est née l'assurance-maladie. Le ministre de la Justice de la Saskatchewan, Frank Quennell, s'est dit incapable lundi de juger du sérieux de cette rumeur, mais il a déjà prévenu que les lois contre la polygamie et l'exploitation sexuelle des mineurs seraient appliquées, rapporte le *Leader-Post*, de Regina. À suivre.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Charlevoix, la région-casino

D'une image de marque, il ne reste plus rien aujourd'hui

SERGE GAUTHIER

Titulaire d'un doctorat en ethnologie

J'ai parfois écouté la série *Casino* à Radio-Canada ce printemps. Étrangement, cette production a suscité peu de débats. Au pays du Québec, on ne discute pas trop de cette vache sacrée qu'est devenue Loto-Québec avec ses casinos. Et pourtant, pour une fois, l'auteur Réjean Tremblay n'exagère pas trop la mise. Le portrait moral et social est accablant: vies brisées, appât du gain éfréné, gestion irresponsable du casino, etc. La série ne nous épargne rien sur ce milieu où tout semble se résoudre dans la prévarication, l'intimidation verbale et physique, l'exploitation des plus faibles et même la ruine de certains nantis. Tout cela n'est pas reluisant. Il y a pourtant pire, à mon avis, et je crois que le silence que souhaite faire régner Loto-Québec autour de cela reste le témoignage le plus désolant sur cette question.

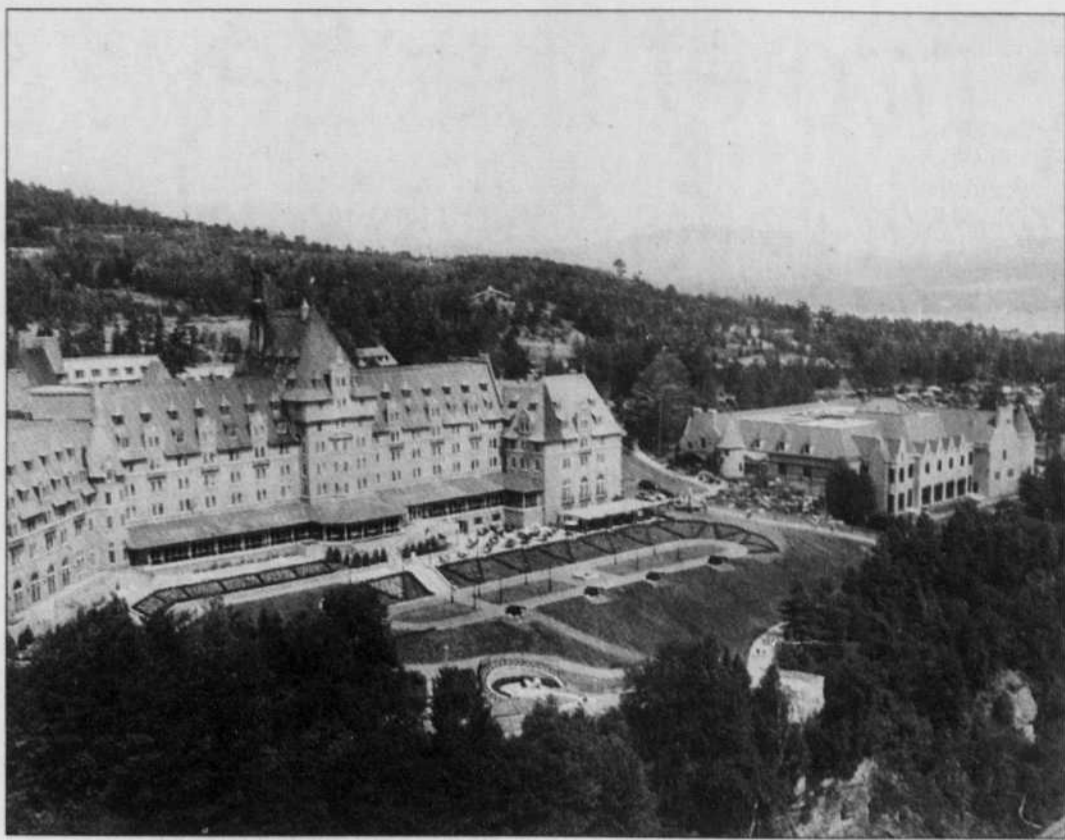
Le cas de Charlevoix

L'expérience de la région de Charlevoix et de son casino est probante à ce sujet. Voilà une région qui avait une image de marque, une histoire, un prestige. Il en reste aujourd'hui moins que rien. C'est qu'il n'y a plus une publicité, une activité touristique, un événement régional d'envergure qui ne soit associé au Casino de Charlevoix. De cette manière, Loto-Québec a fait de Charlevoix une région-casino où le jeu est l'activité prépondérante et où on fait d'autres activités en attendant de jouer ou en vue de jouer.

Cela irait-il de soi? Sans doute faut-il s'attendre à ce que Loto-Québec crée un incitatif afin de faire connaître ses activités. Mais faut-il accepter, sous couvert de développement régional, que toute l'image d'une région soit constamment associée à la présence d'un casino? Il y a de grands dommages à cela. Souvent, des visiteurs et des gens de Charlevoix se plaignent de ne plus y reconnaître la région qu'ils aimaient, et beaucoup, d'ailleurs, la délaissent depuis quelques années. Ils n'y retrouvent plus cette authenticité qui l'avait rendue si attirante autrefois car, disons-le, l'histoire du tourisme régional remonte à plus de 200 ans, ne l'oublions pas.

Je pense au cinéaste Pierre Perrault, que j'ai connu et qui a tant fait pour diffuser une vision originale de la culture charlevoisienne. Il serait bien étonné de voir où tout cela est rendu aujourd'hui. Certains diront que Pierre Perrault, Félix-Antoine Savard, Laure Conan, Gabrielle Roy, ces écrivains et poètes amoureux de Charlevoix, ne donnaient qu'une vision bien partielle du milieu, mais faudrait-il aussi qu'il soit associé au casino pour qu'on se souvienne encore un peu d'eux?

Par ailleurs, la récupération du monde artistique charlevoisien par le casino est aussi surprenante. Se peut-il qu'il faille toujours que le casino soit lié aux plus importantes manifestations en ce domaine? Il me semble qu'à une certaine époque, les artistes venaient créer en Charlevoix par amour du pays et non parce qu'ils étaient commandités par le casino et par Loto-Québec!



Le Manoir Richelieu avec, à droite, le casino.

ARCHIVES LE DEVOIR

Ne nous leurrions pas: les commandites de Loto-Québec — même discrètes ou de prestige — ont pour objectif d'inciter au jeu. Le Charlevoix que nous aimons, que nous habitons, le Charlevoix touristique surtout, ne serait-il désormais qu'un immense incitatif au jeu, qu'une voie ouverte aux autobus de joueurs potentiels se véhiculant vers le casino? Je ne peux pas croire que cette région si riche en histoire, porteuse de traditions et de culture, ne soit plus que cela.

Le silence

Il y a encore plus. Il y a aussi le silence. Qui osera parler? Qui peut parler? Comme le quasi-silence autour de la série *Casino* en témoigne maintenant et comme les difficultés de production de la série l'ont prouvé, il est difficile de parler à ce sujet. Je m'étonne sans cesse de voir que personne ne s'exprime à propos du mandat du casino dans une région comme Charlevoix. Pas une seule note discordante dans le milieu n'est jamais émise. Est-ce à dire que tout le monde est d'accord? Vraiment, je ne le crois pas! Et pourtant, le silence règne...

Une société qui se refuse aux débats n'est plus démocratique. Une région qui a peur de discuter de son avenir en dehors d'un casino régissant tout n'a pas

d'avenir. Elle s'écluse. Elle disparaît. Dans quelques années, j'en suis sûr, on ne parlera plus du Casino de Charlevoix mais de celui situé dans un coin de la région de Québec. Les casinos n'ont pas besoin d'un espace culturel mais d'un lieu totalement voué au jeu. Ils sont sans âme et visent seulement le profit. Charlevoix et son histoire mériteraient mieux, je le crois bien. Serait-il même déjà trop tard pour parler?

Le Charlevoix que nous aimons ne serait-il désormais qu'un immense incitatif au jeu?

Et pourtant, une région comme Charlevoix devrait être un héritage à mettre en valeur collectivement et non l'apanage de promoteurs. Encore moins s'il s'agit de Loto-Québec et de ses navrantes machines à sous.

Contestation en France

Trois millions de personnes battant les pavés, ça doit vouloir dire quelque chose!

LEBON THOMAS

Étudiant français au Québec

Réponse à l'article de Jean-François Cloutier, paru dans le journal *Le Devoir* du 29 mars 2006

M. Cloutier, c'est avec stupeur que j'ai lu votre article engagé et virulent paru le 29 mars dernier dans le journal *Le Devoir*, aussi respectable soit-il. Vous vous plaisez à décrire une société française réactionnaire, opiniâtre dans son immobilisme et perdue dans ses rêves révolutionnaires d'antan. Monsieur, bien que ce billet ne doive aucunement vous blesser en tant qu'homme, je me permets de vous répondre avec autant de verve dont vous-même en avez usé.

Avant de poursuivre, il semble clair que vous soyez Québécois, attaché à votre système économique qui devrait, selon vous, être répandu à travers le monde tout comme tend actuellement à l'être une certaine conception pétrolière de la démocratie. Vous vous permettez de comparer la situation de votre province à celle de la France. Je ne rentrerai pas aujourd'hui dans les différences qui opposent la France et le Québec, différences sociales et culturelles incomparables.

Grossière comparaison

Que vous soyez pour l'application du contrat première embauche, que vos idées soient libérales, que vous les exprimiez, libre à vous, ceci est votre droit le plus strict et le plus inaliénable. Mais que vous fassiez cette comparaison grossière entre le Québec et la France, Monsieur, cela, je ne vous le permets point. Je tiens à vous rappeler que la France a toujours été républicaine, attachée à ses valeurs démocratiques. Monsieur, avec trois millions de personnes battant les pavés, avec trois millions de personnes de tous bords, de toutes classes sociales réunies autour d'un même combat qui est la sauvegarde d'une dignité d'être humain, avec trois millions de personnes refusant un passage en force illégitime du gouvernement, je n'appelle pas cela «une révolte qui prône l'immobilité», pour reprendre vos mots, mais une volonté de préservation de nos acquis sociaux bien loin du communisme, une affirmation du pouvoir du peuple, une affirmation du pouvoir de la rue,



JACKY NAEGELN REUTERS

Les manifestations se sont multipliées en France.

car c'est bien la rue qui gouverne, c'est bien la rue qui subit amèrement les turpitudes d'un gouvernement illégitime.

Illégitime, oui, vous constaterez que le mot sera récurrent dans mes propos. Je ne vous rappelle pas que Dominique de Villepin a été l'intérimaire *in extremis*, le prédécesseur d'un ministre de la France d'«en haut», chassé par la France d'«en bas» après un référendum démocratique dont le résultat ne peut être contesté et qui reste révélateur d'une volonté de ne pas subir les lois de votre beau marché, de ne pas subir les décisions profitables à une minorité que vous semblez côtoyer par l'intermédiaire du périodique où vous exercez.

Illégitime car, outre le fait que la loi soit passée avec un article de loi des plus dangereux pour une démocratie, le fameux article n° 49-3 qui accélère le vote d'un texte sans aucune concertation, outre cet article et cette manœuvre politique méprisables, le gouvernement a violé une de ses propres lois, récemment votée en mai 2004: la loi relative au dialogue social, dont voici un cours extrait: «Le gouvernement prend l'engagement solennel de renvoyer à la négociation nationale interprofessionnelle toute réforme de nature législative relative au droit du travail. [...] Il saisira officiellement les partenaires sociaux,

avant l'élaboration de tout projet de loi portant réforme du droit du travail, afin de savoir s'ils souhaitent engager un processus de négociation sur le sujet évoqué par le gouvernement.»

Qualificatifs infondés

Monsieur, je ne suis pas non plus certain que ces jeunes qui battent les pavés pour ne pas se retrouver sans domicile un jour et avoir à dormir sur ces mêmes pavés, je ne suis pas sûr qu'ils apprécient que vous les traitiez de sots et en «déclin intellectuel». Monsieur, vous faites une injure à la France avec ces qualificatifs infondés. Le problème est tout autre: c'est de la valorisation des connaissances acquises qu'il s'agit. En bon journaliste, vous auriez dû le noter, simplement en lisant la presse nationale. Votre commentaire sur ce point est tout simplement illégitime ou méfait d'ignorance.

Enfin, Monsieur, votre verve ne servira pas à briser une tradition française que vous soulignez avec un humour noir déplaçant: «Le Français a besoin de comprendre, de savoir où il est avant d'agir.» Oui, Monsieur, nous cultivons la réflexion pour ne pas subir les dérives d'un marché anglo-saxon, que vous semblez affectionner, vide de tout souci de l'autre. Nous réfléchissons pour assurer à nos enfants des moments de vie et non pas de survie sous le joug d'un marché destructeur des liens sociaux et de l'environnement.

Monsieur, vous êtes stagiaire à l'hebdomadaire économique *Bref Rhônes-Alpes*, hebdomadaire économique destiné au patronat. «La rédaction centrale leur donne les moyens de pousser, sans cesse, leur souci de perfection et les invite à exercer leur libre arbitre, pour une information pertinente, apportée avec un souci permanent d'honnêteté et de justesse dans le traitement de l'information.» Ceci est la présentation de l'hebdomadaire pour lequel vous travaillez actuellement. Monsieur, je serais curieux de savoir comment réagirait l'entreprise qui vous emploie, vu toutes les erreurs de jugement que vous avez portées sur la société française dans votre production que je ne qualifierai pas de journalistique, j'ose espérer que vous ne la considérez pas comme telle.

A votre manière, je terminerai en disant ceci: il faut donc souhaiter une démission, le peuple français la réclame.

À propos du mont Orford

YVES L. DUHAIME

Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de 1976 à 1979

Inaliénabilité

Nous sommes le 18 octobre 1977. À l'Assemblée nationale du Québec, la présidence appelle le projet de loi n° 19, Loi sur les parcs, pour la deuxième lecture. Vingt-huit ans et six mois plus tard, cette loi reprend l'avant-scène de l'actualité d'aujourd'hui parce que le gouvernement Charest veut modifier le territoire du parc du Mont-Orford, non pas en respectant la Loi sur les parcs mais bien par une loi spéciale, afin d'en céder une partie à des intérêts privés, soit le centre de ski et le terrain de golf, entre autres, situés en plein cœur de ce magnifique endroit.

La population de l'Estrie, et surtout de la région de Magog-Orford, s'y oppose avec raison et partage également les craintes de toutes les régions du Québec quant aux intentions véritables du gouvernement, masquées derrière un discours qui ne résiste pas à l'analyse sérieuse. Où s'arrêteront les objectifs du développement, du rendement et du profit sur notre patrimoine national? Quel parc sera le prochain? Quelle réserve faunique viendra ensuite? Quelle zec sera confiée aux intérêts privés? Les soustraira-t-on tous à l'ensemble de la communauté au bénéfice d'intérêts privés?

Inaliénabilité

Titulaire à cette époque du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et pilote du projet de loi sur les parcs, je suis le premier à prendre la parole à l'Assemblée nationale et à en proposer l'adoption. Pour la première fois de son histoire, le gouvernement du Québec s'engage par une loi à «consacrer» des territoires en parcs de conservation et de récréation accessibles à tous, et ce, bien avant la création du ministère de l'Environnement (et du Développement Durable et des Parcs de nos jours).

Voici un bref extrait du discours que je prononce ce jour-là devant mes collègues de l'Assemblée nationale. «Les territoires constitués en parcs de conservation et de récréation auront caractère d'inaliénabilité. [...] Tout à l'heure, je parlais de ce caractère de pérennité, c'est presque de la sacralité, devrait-on dire. En fait, les objectifs sont simples: la pérennité, l'intégrité, l'accessibilité et la représentativité.»

Ainsi, cette loi enlève au ministre responsable des parcs et des réserves ainsi qu'au gouvernement des pouvoirs désormais bien encadrés dans le but de protéger l'intégrité des territoires assujettis et en assurer l'accessibilité aux générations futures. Le parc du Mont-Orford est un de ces lieux visés et protégés efficacement jusqu'à ce jour.

Bien accueilli

Est-il besoin de rappeler et de souligner que ce projet de loi est très bien accueilli par tous les membres de tous les partis à l'Assemblée nationale et voté à l'unanimité en première, deuxième et troisième lectures? Cependant, fait pour le moins cocasse aujourd'hui, le Parti libéral de l'époque souhaite aller beaucoup plus loin pour ce qui est de la protection de nos espaces verts. Voici, pour rappel, ce que déclare à l'Assemblée nationale Victor Goldbloom, député de la circonscription de D'Arcy-McGee, s'exprimant au nom de son parti:

«J'espère que le ministre exercera son influence auprès de son collègue de l'Agriculture, auprès de son collègue des Affaires municipales et auprès de son collègue super-ministre à l'Aménagement du territoire pour que les autres pièces maîtresses de la protection de nos espaces verts soient mises en place. S'il peut réussir ce truc, nous lui serons encore plus reconnaissants que dans le moment.» (Débats de l'Assemblée nationale, session 1977, volume 19.)

M. Goldbloom souligne aussi l'importance de «poursuivre cette œuvre d'éducation et d'amener les citoyens, les contribuables, les dirigeants municipaux, à ce niveau aussi, à respecter les espaces qui disparaissent à un rythme inquiétant et qui, une fois disparus, à toutes fins pratiques ne peuvent plus être reconstitués.»

Relire ces débats

Puis-je suggérer à tous les membres de l'Assemblée nationale, et plus particulièrement aux ministres du gouvernement Charest, de relire ces débats d'une époque pas si lointaine mais ayant conservé toute leur pertinence? Que tous puissent s'en inspirer pour éviter l'inéluctable, l'irréparable. Le parc du Mont-Orford doit demeurer ce qu'il est aujourd'hui dans son intégralité.

Nous savons tous que derrière cette offensive sans précédent sur un de nos joyaux se cachent des intérêts d'argent. La recherche légitime de retour sur des investissements peut être sûrement acceptable dans notre système économique; de même, la volonté d'élus municipaux d'accroître la valeur foncière de leur territoire est tout aussi légitime, mais, de grâce, à l'extérieur de nos parcs, que plusieurs générations ont jusqu'à aujourd'hui protégés et défendus pour nos enfants, nos petits-enfants et tous les autres par la suite.

Aux citoyens qui se battent pour préserver le parc du Mont-Orford dans son intégrité, sa vocation et son intégralité, je veux dire que je m'associe à votre combat, et j'ose espérer avec vous que le gouvernement Charest revienne sur sa décision en l'annulant purement et simplement.



Denise Bombardier

La chronique de Mme Bombardier fait relâche cette semaine ainsi que la semaine prochaine. Elle sera de retour le 22 avril.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Carrière (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Choissard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communis Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Madeleine Rioux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs); Renée Leo Guimont et Serge Paquin (lecteurs abonnés); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (surnuméraires); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cinéma), Julie Carpentier (papiers), Paul Bennett (papiers cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surnuméraires); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny (papiers), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (papiers international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Trullant (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille et Alec Cantogony (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Mariylyne Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jean de Billy, Jean-François Bousle, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltain, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Michelle Ruellan, Nadia Sebat, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zématis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par internet), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Laflèche, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

Kant et le projet inachevé de l'ONU

L'idée de l'Organisation des Nations unies est intimement liée à celle du cosmopolitisme



Au siège des Nations unies à New York.

MIKE SEGAR REUTERS

La philosophie nous permet de mieux comprendre le monde actuel : tel est un des arguments les plus souvent évoqués par les professeurs de philo pour justifier l'enseignement de leur matière au collégial. *Le Devoir* leur a lancé le défi, ainsi qu'à des essayistes, de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un grand penseur enseigné au collégial. Toutes les deux semaines, nous publions «*Le devoir de philo*» d'un professeur. À ses étudiants de l'évaluer...

NORMAND BAILLARGEON
Professeur au département d'éducation
et pédagogie de l'UQAM

À Bernard Carnois, grand connaisseur de Kant
et pédagogue admirable. Avec reconnaissance.

C'est le philosophe Emmanuel Kant (1724-1804) qui a imaginé l'ONU, quelque deux siècles avant sa création, en 1945. Mais les événements, depuis, incitent certains observateurs à conclure que son projet était peut-être empreint d'un optimisme exagéré, voire naïf : le monde est en tout cas resté violent et dangereux et les démocraties, comme les monarchies, se sont avérées extraordinairement belliqueuses.

L'idée de l'Organisation des Nations unies est intimement liée à celle du cosmopolitisme. Bien sûr, Kant n'a pas inventé le cosmopolitisme, qui est une idée séculaire. Dans l'Antiquité, par exemple, si on demandait à Diogène le Cynique «*D'où es-tu ?*», il répondait : «*Je suis citoyen du monde !*» Ce faisant, il s'avouait cosmopolite. Au sens premier et courant, le cosmopolitisme s'oppose au nationalisme (ou aspire à le compléter) et nous invite à opérer une rupture avec le cadre étroit de notre communauté politique singulière, avec nos enracinements nationaux ou ethniques pour embrasser une appartenance plus large, typiquement à l'espèce humaine.

Or, puisque bon nombre de nos problèmes les plus pressants ne peuvent être ni résolus ni même adéquatement posés dans le cadre étroit de l'État-nation, penser un cosmopolitisme viable est l'une des tâches les plus difficiles et les plus urgentes de notre temps.

Pour en mesurer l'urgence, que l'on songe simplement à tous ces périls environnementaux qui ignorent les frontières et qui menacent la survie même de l'espèce humaine ; aux entreprises transnationales ; à tout ce qui touche à la santé publique planétaire ; à la guerre nucléaire toujours possible ; à ces millions de réfugiés qui se pressent à toutes les frontières et demandent asile ; à la criminalité, devenue globale ; au terrorisme et à la lutte contre le terrorisme ; aux nouveaux moyens de communication. On conviendra sans doute qu'un ordre mondial s'établissant sur une remise en question de la souveraineté de l'État-nation semble s'imposer.

Lorsque de tels problèmes sont soulevés, on se tourne spontanément vers Kant : en effet, il est l'un des tout premiers (avec l'abbé Saint-Pierre et Comenius) à avoir exploré l'idée d'une construction systématique d'un modèle de paix transnationale.

La perspective de Kant est celle des Lumières. Qu'est-ce à dire ? D'abord, qu'il pense que la raison (théorique) permet de connaître la nature — et dans sa célèbre *Critique de la raison pure*, il a justement cherché à soigneusement délimiter ce qu'elle peut accomplir. Ensuite, qu'il pense que la raison, pratique cette fois, permet d'accéder rationnellement à la moralité (*Critique de la raison pratique*, 1788).

Enfin, qu'il croit au progrès, à l'autonomie rationnelle et à la lutte contre toutes les forces de la déraison. Dans une formule devenue célèbre, il résumera ces idéaux : «*Sapere aude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Voilà la devise des Lumières.*»

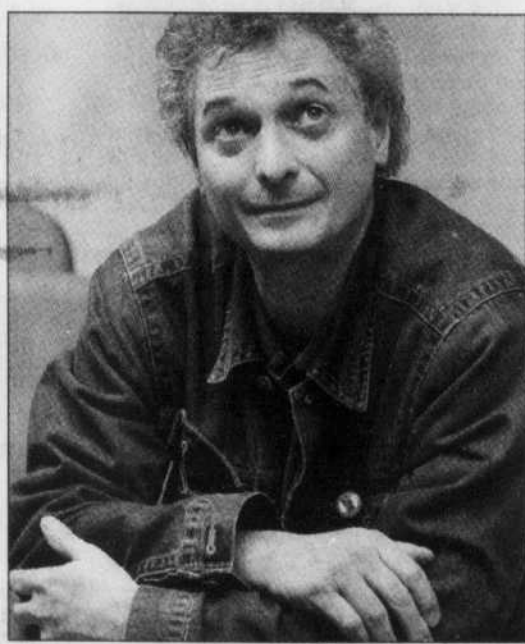
Et l'histoire, alors ? L'un de ses contemporains ayant soutenu que si les individus progressent, l'espèce, elle, stagne, Kant rétorque en affirmant que c'est tout le contraire. Les êtres humains sont restés les mêmes et aujourd'hui comme hier se soumettent, ou non, par devoir, à la règle morale universelle et rationnelle qu'ils reconnaissent ; mais l'espèce progresse, par la loi fondée *a priori* sur la même idée normative que la morale et à mesure que nos institutions, et en particulier le droit positif, incarnent la loi morale. La moralité est la loi intérieure ; la légalité, la loi externalisée.

Les humains ont quitté l'état de nature où chacun était un loup pour l'autre et, réunis en société civile autour de l'État, bénéficient tous de sa protection. Mais ces États sont depuis toujours en conflit les uns avec les autres : chacun est le bourreau potentiel de l'autre, chacun doit sans répit se protéger de tous. La guerre semble dès lors le terrible destin de l'humanité. Kant n'a qu'à ouvrir les yeux pour le constater : nous sommes à son époque entrés dans l'ère dite «*westphalienne*» des relations internationales qu'ouvrait la signature du traité de Westphalie, au lendemain de la guerre de Trente Ans (1618-48). C'est d'elle qu'il faut sortir.

Pour cela, les humains devront conclure, au niveau des États, le pacte qu'ils ont passé entre eux. Ce pacte sera contracté entre des États de droit, de gouvernement républicain, où prévalent la séparation des pouvoirs et le respect des personnes. Les contractants conviendront de régler leurs différends devant un tribunal international et institueront une société civile planétaire : Kant nommera Société des nations cet idéal de la raison.

En son sein seront reconciliées les voix de tous les peuples avec les lois *a priori* de la raison pratique : les républiques reconnaîtront dès lors la guerre pour la folie qu'elle est, contraire à la raison comme à leur intérêt commun.

Kant montre la voie en rédigeant un *Projet de paix perpétuelle*. Il y fustige les guerres de conquête, la diplomatie secrète, les armées permanentes, et traite des trois niveaux de droit concernés : le droit civil (ou constitutionnel), le droit des gens (ou international) et le droit cosmopolitique qui parachève les deux premiers et concerne «*la possession commune de la surface de la terre*». Extraordinaire idée : les êtres humains ont des droits en vertu de leur seule appartenance à l'espèce et en tant que «*citoyens du*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Normand Baillargeon : «*Puisque bon nombre de nos problèmes les plus pressants ne peuvent être ni résolus ni même adéquatement posés dans le cadre étroit de l'État-nation, penser un cosmopolitisme viable est l'une des tâches les plus difficiles et les plus urgentes de notre temps.*»

monde». Diogène eût été content : il l'aurait finalement trouvé, cet homme qu'il a tant cherché dans Athènes, avec sa lanterne allumée en plein jour.

Après un XIX^e siècle ensanglanté suivi du carnage de la Première Guerre mondiale, on créera en 1920 la Société des nations. Fragile, impuissante, elle sera officiellement dissoute pour faire place à l'Organisation des Nations unies, créée au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, laquelle s'était terminée par deux bombes atomiques et avait laissé une partie du monde en ruines.

Mais, au moins, un embryon d'ordre international se mettait en place. La Charte des Nations unies dessinait dans ses grandes lignes un ordre politique international : la Déclaration universelle des droits de l'homme affirmait les droits des êtres humains et les devoirs des gouvernements envers leurs citoyens ; une cour internationale de justice donnait de la substance à l'idéal d'un droit international ; un ensemble d'institutions — le système de Bretton Woods — devait réguler l'économie à l'échelle planétaire.

Tout cela, hélas, est trop largement inefficace et certains l'expliquent en disant que le modèle imaginé par Kant n'est pas assez contraignant. Le consentement diplomatique et l'espoir placé par lui en la moralisation progressive de la loi et du politique seraient insuffisants à mettre fin à la guerre : il faudrait lui adjoindre la force d'un bras armé, aller bien au-delà de la seule interdiction des guerres d'agression prévue à la Charte des Nations unies et surtout repenser la souveraineté des États.

D'autres, et c'est le cas de votre humble serviteur, sont d'avis que c'est de l'État-nation lui-même qu'il faut s'émanciper pour trouver d'autres modes de vie associatifs ainsi que d'autres manières de produire, de consommer et d'échanger qui ne fassent pas appel à l'État : dans un monde sain, il n'y aurait ni frontières ni États.

En attendant, tentons modestement d'identifier certaines des raisons qui expliquent que le cadre juridique et les institutions dont nous disposons, et dont on pourrait raisonnablement attendre plus, sont à ce point inefficaces.

Le désordre planétaire

Quatre facteurs sautent aux yeux. D'abord, les institutions de notre cosmopolitisme reflètent ce que sont à l'interne nos États. Or ce ne sont guère les républiques rêvées par Kant et les plus puissants d'entre eux sont même essentiellement des oligarchies où une minorité de personnes contrôle l'immense majorité des richesses et du pouvoir.

Ensuite sont apparues les entreprises transnationales, tyrannies sur lesquelles il est très difficile d'exercer quelque contrôle démocratique que ce soit. Certaines comptent désormais parmi les plus riches et les plus puissantes institutions de notre temps, devant la plupart des États, et ont même été dotées de droits, à titre de «*personnes morales*».

Ignorer le poids de l'alliance entre ces oligarchies et ces tyrannies, c'est se payer de mots quand on parle de démocratie, de droit, de cosmopolitisme. Ce qu'on donne sans rire pour du libre-échange est ainsi un mélange instable de protectionnisme et de libéralisme, de financement public et de profits privés, fonctionnant au profit des investisseurs et au détriment des droits et des besoins des personnes réelles.

Kant comptait en outre sur ce qu'il appelait l'usage public de la raison, rappelant qu'il devait «*toujours être libre* [car] *lui seul peut amener les lumières parmi les hommes*». Les médias devraient en être une incarnation essentielle : nos oligarchies ont compris cette menace et les possèdent à peu près tous, limitant ainsi radicalement le débat public.

Kant comptait enfin sur l'éducation et nous a explicitement mis en garde contre ce qui peut la rendre inopérante. Mesurons l'atristante actualité de son propos : «*Les parents n'élèvent ordinairement leurs enfants qu'en vue du monde actuel, si corrompu qu'il soit. Ils devraient au contraire leur donner une éducation meilleure, afin qu'un meilleur état en put sortir dans l'avenir. Mais deux obstacles se rencontrent ici : premièrement, les parents n'ont ordinairement souci que d'une chose, c'est que leurs enfants fassent bien leur chemin dans le monde, et deuxièmement, les princes ne considèrent leurs sujets que comme des instruments pour leurs desseins.*»

Pour en rester près de nous, tout cela explique, par exemple, pourquoi l'invasion du Vietnam n'a pas été soumise aux Nations unies par les États-Unis ; que, depuis la fin des années 60, qui coïncide avec la décolonisation et un nouveau rapport de pouvoir au sein de l'ONU, les États-Unis sont, et de très loin, le premier pays à exercer son droit de veto sur les décisions du Conseil de sécurité, rendant par là l'institution très largement impotente : que la condamnation des États-Unis en 1986 par la Cour internationale de justice, pour ses activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et pour «*usage illégal de la force*», n'a eu rigoureusement aucun effet et est tombée dans le grand trou noir de l'oubli.

Lorsque le Conseil de sécurité a refusé d'aller de l'avant avec certaines demandes américaines portant sur l'Irak, Madeleine Albright a expliqué que les États-Unis entendent agir «*multilatéralement lorsque cela est possible et unilatéralement lorsque c'est nécessaire* et [qu']il s'agit d'un domaine où nos intérêts sont en jeu». Cela se généralise et a l'avantage d'être clair.

Ciel étoilé et loi morale

«*Le ciel étoilé au-dessus de moi et la loi morale en moi* : ces mots de Kant figurent sur sa pierre tombale. Le ciel étoilé, c'est la nature, qu'il est possible de connaître ; la loi morale, l'agir conforme à la raison.

En matière de relations internationales, la loi morale nous enjoint d'aller vers le cosmopolitisme, cet idéal plus que jamais indispensable. Tout imparfait qu'il soit, l'embryon de cadre juridique dont nous disposons permettrait de réelles avancées en ce sens. Si, mais ce «*si*» est crucial, les institutions dominantes consentaient à le respecter.

Reste la question fondamentale à laquelle nous, citoyens du monde, devons répondre : qu'acceptons-nous de faire, quels gestes sommes-nous prêts à faire, quels combats consentons-nous à mener pour que nos élites et nos maîtres, acteurs incontournables du drame planétaire, consentent enfin à un ordre international post-westphalien ?

Pour y répondre, l'œuvre de Kant reste une inépuisable source où peuvent toujours s'abreuver ceux et celles qui ne désespèrent pas de pouvoir mener un jour, sur Terre, cette vie guidée par la raison et inspirée par l'amour dont parlait Bertrand Russell.

■ Prochain «*Devoir de philo*», le 22 avril : «*Est-ce que Tocqueville aurait voté Bush ?*», par Jean-Philippe Chartré, maître en littérature française.

Faites parvenir vos suggestions
et commentaires à arobitaille@ledevoir.com.

Buste du philosophe Emmanuel Kant. «*Un des tout premiers (avec l'abbé Saint-Pierre et Comenius) à avoir exploré l'idée d'une construction systématique d'un modèle de paix transnationale.*»

AGENCE FRANCE-PRESSE

